



Titre du projet: Réparation de la maçonnerie extérieure
Édifice 94
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 13-1328

29 novembre 2013

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents de contrat.

Q&R

Q1. Pouvez-vous clarifier à quoi la note 13 apparaissant au 2/S401 « Elevation Ouest » entre les lignes de grille G et H fait référence?

R1. La Note 13 au 2/S401 devrait être lu B3 et l'aire hachurée en conséquence.

Q2. Lors de la visite du site, il fût mention que seulement les parties exposées au-dessus du sol auraient besoin de travaux de crépi (aucune excavation requise), pouvez-vous confirmer qu'aucune excavation n'est requise ?

R2. Aucune excavation n'est requise. Le nouveau travail de crépi se terminera proprement au niveau du sol.

Q3. Le Détail 5/S001 fait référence au Détail 7/S401, ou est 7/S401 ?

R3. Le Détail 7/S401 devrait être 6/S001.

Q4. Les Notes AD.1 et AD.2 indiquent, pour l'établissement des prix, que les travaux nécessiteront soit une plate-forme élévatrice, soit un échafaudage roulant. Si l'aire de travail est basse ou au niveau du sol, un échafaudage roulant peut être utilisé, autrement, cela ne fonctionnera pas. Est-ce que tout le monde ne devrait pas inclure une plate-forme élévatrice afin d'éliminer la possibilité de coûts supplémentaires pour le Propriétaire ?

R4. Les Notes AD.1 et AD.2 sont modifiées de manière à indiquer qu'une plate-forme élévatrice sera requise pour les travaux (voir ci-dessous).

DESSINS

1. Au Dessin S001, 2/S401 « Elévation Ouest » :

Supprimer : NOTE 13

Remplacer par : NOTE B3

2. Au Dessin S001, 5/S001 « Détail de râtelage » :

Supprimer : 7/S401

Remplacer par : 6/S001

3. Au Dessin S001, Quantités Supplémentaires (à inclure au contrat), AD.1 et AD.2 :

Supprimer : les travaux nécessiteront soit une plate-forme élévatrice, soit un échafaudage roulant.

Remplacer par : les travaux nécessiteront une plate-forme élévatrice.

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.